Annoncer un animal pour le label Bio-Weide-Beef via la BDTA

Avant qu'un animal «Bio Weide-Beef» puisse être livré à l'abattoir, il doit être annonce dans le label par son dernier détenteur via le système TVD.

Pour procéder à l’annonce dans le label, veuillez suivre la procédure suivante :
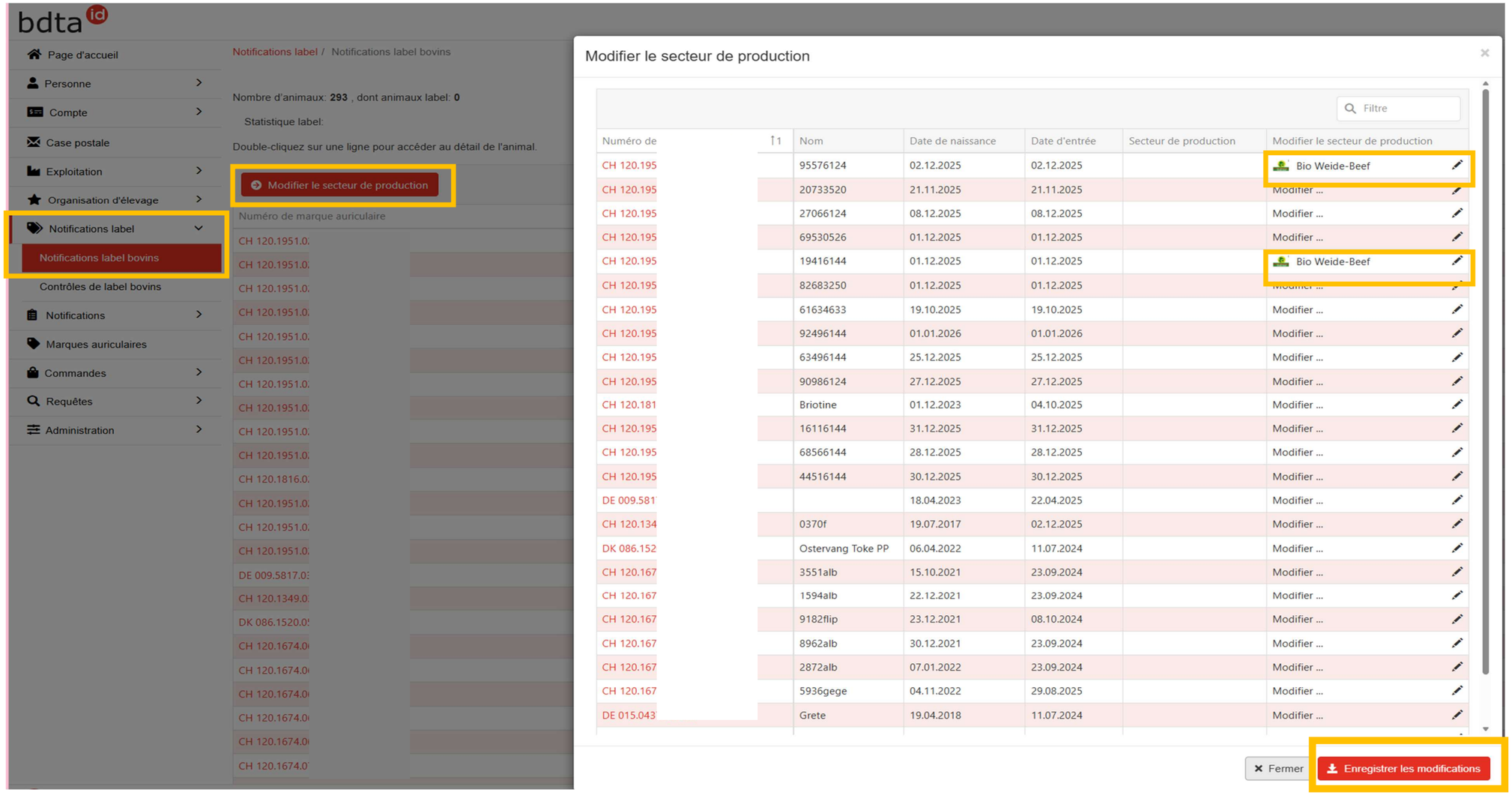
a) Connectez-vous à la BDTA.
b) Cliquez sur l'onglet « Notifications label bovins ».
c) Cliquez sur « Déclarations de label bovins ».
d) Cliquez sur « Modifier le secteur de production ».
e) Cliquez sur le crayon dans la colonne « Modifier le secteur de production ».
f) Sélectionnez le label « Bio-Weide-Beef ».
g) Cliquez sur « Enregistrer les modifications ».